

# 97 % des eaux de baignade sont de bonne qualité

Au cœur de cet environnement radieux subsistent toutefois quelques points noirs, dans les microrégions du Prunelli, du Taravo en particulier. C'est en eau douce que les baignades sont les plus vulnérables

On peut sortir le maillot et aller faire trempette sans souci. 97 % des eaux de baignade en Corse, contre 95 % en moyenne nationale, remplissent les critères de qualité européens. Depuis l'agence régionale de santé - ARS - de Corse, en charge des contrôles de qualité, on a le sentiment de pérenniser un modèle exemplaire. "Le tableau est comparable aux trois-quatre années passées. La Corse bénéficie d'eaux de bonne qualité et il s'agit d'une tendance de fond. 76 % des résultats correspondent à des eaux d'excellente qualité, 14 % à des eaux de bonne qualité et 7 % à des eaux de qualité suffisante", résume Josselin Vincent, responsable santé-environnement à l'Agence régionale de santé - ARS - de Corse. Dans ce paysage vertueux subsistent toutefois quelques points noirs. "1,8 % des résultats sont non conformes aux exigences européennes de qualité", constate-t-on. En règle générale, le problème réside dans la rivière. "Les baignades en eau douce sont plus vulnérables que les baignades en mer, puisque 7,5 % d'entre elles sont de qualité insuffisante contre 0 % pour les baignades en



De gauche à droite : Jean-Pierre Alessandri, ingénieur études sanitaires délégation départementale de Haute-Corse, Josselin Vincent, responsable santé-environnement et Jean-Dominique Chiappini, ingénieur études sanitaires délégation départementale de la Corse-du-Sud. /PHOTO P.-A.F.

mer. Et cette vulnérabilité s'amplifie à mesure que l'on descend le cours de la rivière", explique le responsable santé-environnement. La chaleur, des niveaux d'eau bas accentuent à leur tour le phénomène. Les mécanismes sont simples. "Lorsque la pollution finit par arriver, il n'y a pas beaucoup de dilution en eau douce. Et cela se ressent beaucoup plus qu'en eau de mer où la dilution est forte". Il arrive que le risque sanitaire constaté donne lieu à une interdiction permanente de baignade, comme "sur un tronçon du Taravo, entre Zigliara et Ciannacce, sur le Ponte Vecchio, à Bastelica, à Piedigriggio, à Ponte Novo, à Castello di Rostino sur le Golo", énumèrent les spécialistes.

## Le cas de Zicavo

Autant de zones qui pâtissent de lacunes structurantes. "Les stations d'épurations sont dépassées, elles ne fonctionnent plus ou moins bien. Elles sont aussi inexistantes dans certaines communes. Lors de nos prélèvements, nous observons une présence importante de germes indicateurs de contamination fécale. Ce qui justifie les arrêtés pris", détaille Jean-Dominique Chiappini. Quoi qu'il en soit, des progrès sont attendus à travers l'été dans les mois à venir. En 2017, selon l'ingénieur, l'alerte devrait s'achever à Bastelica sur le Ponte Vecchio, "parce que les régimes auront été effectués à la station d'épuration qui a été construite". Ailleurs, sur des secteurs "insuffisants", les souvenirs toxiques s'estomperont compte tenu de la méthode d'analyse

## Sur le qui-vive au bord du Cavu

C'est sur la baignade du Cavu que les services de l'ARS poussent la vigilance au maximum. Cette décision répond à l'histoire récente. "A la suite de la découverte de plusieurs cas de bilharziose décelés chez des personnes s'étant baignées dans le Cavu en 2013, la rivière a été interdite d'accès en 2014", rappelle-t-on à l'ARS de Corse. Les mesures prises ont produit l'effet escompté et la rivière "est de nouveau ouverte au public". À certaines conditions toutefois, définies par les experts de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - ANSES - et formalisées à travers "un plan d'action régional validé par les autorités sanitaires", précise-t-on. Car le bulin est là et le risque de contamination aussi. "Le parasite

est introduit par une personne contaminée qui urine dans l'eau. S'il rencontre un bulin, un cycle de contamination s'enclenche", rappelle-t-on. Dans ce contexte, la stratégie mise en œuvre se fonde "sur une surveillance hebdomadaire des bulins pour rechercher des traces d'ADN du parasite". À cela vient s'ajouter "une campagne renforcée de dépistage et de sensibilisation des professionnels de santé". Un exemple sur l'information du public et sur les aménagements réalisés sur les berges pour prévenir la survenue de la bilharziose, maladie caractéristique des régions tropicales et subtropicales. À la moindre découverte suspecte, "l'accès à la baignade sera immédiatement interdit", prévient-on.

V.E.

## 224 sites sous surveillance

Chaque année, la surveillance de la qualité des eaux de baignade en Corse se déroule du 15 juin au 15 septembre pour les eaux de mer et du 15 juin au 31 août pour les eaux douces. Dans ce laps de temps, chaque site de baignade fait l'objet de contrôles réguliers - deux à quatre par mois, un par semaine dans les zones très fréquentées du golfe d'Ajaccio par exemple. Un échantillon d'eau est prélevé puis acheminé vers un laboratoire agréé. L'analyse est effectuée dans la journée. Au total 224 baignades - 54 en rivière et 170 en mer - sont assujetties à cette procédure. Durant la saison 2015, 1 722 contrôles ont été réalisés. Les résultats des analyses sont disponibles en temps réel sur le site [www.baignades.santé.gouv.fr](http://www.baignades.santé.gouv.fr)

V.E.

## Les plages de l'île sous haute surveillance

Mobilisé sur le terrain et dans les airs, le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Corse intervient aussi en mer. À ce titre, la période estivale apparaît comme particulièrement critique. Noyades, accidents aquatiques et sauvetages se multiplient. Au total, 100 sapeurs-pompiers accompagnés de 40 surveillants de baignade sont présents en renfort au bord des plages, prêts à intervenir en toutes conditions. Une activité coordonnée autour de 15 collectivités conventionnées avec le Sdis pour veiller au bien-être des baigneurs. En parallèle, un service de sauvetage aquatique hélicoptère et côtier opère main dans

la main avec un dispositif sub-aquatique et le pôle "sauvetage en eaux vives". Des hommes et des femmes entraînés et rodés aux techniques de secours, prêts à intervenir par tous les temps, en toutes conditions. En 2015, près de 85 sauvetages ont été effectués pour 90 personnes sauvées. 18 plages sont concernées par ces actions de sensibilisation et d'intervention. "Il y a une volonté d'aller au plus près des territoires en gardant toute l'expérience accumulée depuis le début de cette activité exercée par les sapeurs-pompiers en 1983", explique François Orlandi, le président du conseil départemental de la Haute-

Corse. Cet investissement en terre, mer et montagne se matérialise par des moyens importants mis en place tout l'été. Une démonstration de force a même été organisée sur la plage de Toga en présence des autorités. À la manette, le sergent-chef Vincent Touret, coordinateur de toutes les actions. Des personnes à la mer, une situation de détresse, l'intervention peut commencer. L'hélicoptère se met en place pour opérer une manœuvre périlleuse. En un temps record, les victimes sont secourues et évacuées. La même opération est reproduite par les nageurs du Sdis, aussi efficaces que



100 sapeurs-pompiers et 40 surveillants de baignade sont présents en renfort au bord des plages. /PHOTO RAPHAËL POLETTI

leurs collègues dans les airs. Confrontés quotidiennement à ce genre de situations, les secouristes connaissent tous ces gestes par cœur. Un balai impressionnant au service de la population que ces hommes et femmes espèrent effectuer le moins souvent possible cet été. Pour cela, des brochures vont être distribuées comportant des consignes strictes lors de la baignade. "Choisissez les zones surveillées. Respectez la couleur des drappeaux. Baignez-vous en même temps que vos enfants...". Des indications précieuses pour le début de l'été et l'arrivée des touristes...

A. G

## Les feux de forêts dans le viseur des autorités

Comme chaque année, la saison estivale apporte son lot d'inquiétudes et d'excitation. La population augmente et la chaleur fait son apparition. Le moment aussi où les incendies se font plus nombreux mobilisant d'importants moyens. Dans ce cadre-là, la préfecture de Haute-Corse a présenté sa campagne sur les feux de forêt en présence de tous les services de secours. Une campagne nationale déclinée localement afin de sensibiliser le public. Au-delà de la pédagogie, la présentation des moyens et des différents dispositifs a été traitée dans les grandes lignes. "Toute cette campagne est le fruit d'un travail de fond. Il faut savoir rester vigilant. Nous devons faire la part des choses entre prévention



La préfecture de Haute-Corse a présenté sa campagne sur les feux de forêt en présence de tous les services de secours. /PHOTO RAPHAËL POLETTI

et lutte contre les incendies", a expliqué le préfet de Haute-Corse, Alain Thirion. Une problématique à double sens bien préparée en amont par plusieurs services,

avec en première ligne le service départemental d'incendie et de secours. 20 centres de secours répartis sur le territoire renforcés par 50 engins de lutte, deux hélicoptères bombardiers d'eau, un avion bombardier d'eau léger affrété par le conseil général, un groupe commando spécialisé dans les feux de forêts et un avion d'aérosurveillance.

### Des interventions de plus en plus rapides

Un effectif important appuyé par des moyens terrestres et aériens nationaux. Cette stratégie opérée sur le terrain depuis plusieurs années livre chaque saison des résultats intéressants. "Nous avons moins de feux et la superficie en hectares diminue d'année en année", souligne le colonel Charles Baldassari, chef du corps départemental des sapeurs-pompiers de la Haute-Corse. "Les interventions sont

faites de plus en plus vite. Les moyens aériens sont notamment précieux pour éviter que le feu ne se développe. Néanmoins on n'est jamais à l'abri de zones plus difficiles d'accès. C'est là où la sensibilisation rentre en jeu afin d'éviter ce genre d'incendies", complète Alain Thirion. 50 000 plaquettes vont être proposées au public afin d'éclairer sur les choses à ne pas faire. L'écobuage est plus particulièrement dans le viseur des autorités. "Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est interdit par le code de l'environnement. Il y a des précautions à prendre pour éviter les risques d'incendie", ajoute François Orlandi, président du conseil départemental de Haute-Corse et président du conseil

d'administration du Sdis. Un débroussaillage méthodique effectué régulièrement permet d'écartier au maximum tout départ de feu. En revanche, le facteur météo inquiète les autorités. "Nous faisons face à une période de sécheresse accentuée par un déficit de pluviométrie. On part avec un net handicap, il faut apprendre à le gérer", craint Charles Baldassari. La coordination entre les services de l'office nationale des forêts et les équipes départementales apparaît alors indispensable. Une chose est sûre et de l'aveu de tous, "la campagne devrait être difficile. Mais on s'est bien préparé". Reste à compter sur le civisme de la population...

Antoine GIANNINI